



Audio conférences des fédérations

20 mars 2020

Les interventions dans l'ordre des prises de paroles :

Solidaires : La situation se dégrade et reste très anxiogène . Nos missions sont importantes et les agents du MEF le savent. Retrait du jour de carence, report des mises en demi-traitement pour longue maladie. Report de la durée des délais de contrats pour les agents contractuels.

La fermeture des frontières ne fut pas assez rapide. La LCF doit être arrêté.

CGT : Demande la suspension du jour de carence. La communication doit être claire. La règle n'est pas le télétravail mais le confinement . Sur le terrain il y a des disparités même si cela s'améliore. Dde d'audio conférence à tous les niveaux même au niveau local.

La continuité de la démocratie sociale.

Le droit de retrait ne doit pas être une généralité mais il faut protéger les personnels et il doit pouvoir être utilisé.

Demande de reconnaissance en accident de travail pour les collègues contaminés

FO Finances émunères les revendications suivantes

Recensement du nombre de malades.

Jour de carence à supprimer

La pénurie des masques et des gels est inadmissible

Nettoyage des locaux n'est pas fait, il faut y remédier rapidement

La restauration collective ne fonctionne pas il faut attribuer des TR

Les mesures vis à vis de la GB sont inadmissibles ceci est très exposant pour les douaniers et pas cohérent.

Commission d'emploi au lieu des attestations pour se déplacer est une revendication de bon sens

Reporter la campagne sur les déclarations de revenus

A la DGAFP : pas de plan de continuité des services

Les plans de continuité des services n'ont pas été adressés à la DGCCRF.



UNION SYNDICALE DES DOUANES FORCE OUVRIÈRE

CTDT-CFTC :

Il faut se parler franchement, nous sommes en guerre contre un ennemi invisible et nous devons gagner . Il manque les matériels masques, gels.. . La contagion est asymptomatique et cela met en danger les douaniers . La CFDT finances demande une harmonisation des mesures.

Pour le télétravail il n'y a pas assez de portables ceci implique 10 % d'agents en télétravail.

Demande un état , direction par direction, des positions des agents et des services fermés.

Sur le jours de carence demande d'alignement sur le privé. Quand on est malade il faut le suspendre

UNSA :

Plus de cohérence dans les mesures du PCA moins de présentiel et réduire les mesures contraintes .

Travail en sécurité sanitaire et notamment pour les douaniers.

Accès au médecin de prévention plus facile par TPH

Douaniers de Roissy très exposés

La CGC : souligne la conviction des agents qui viennent travailler, celle des OS aussi par leur présence dans le dialogue social actuel.L harmonisation des missions prioritaires et il faut réexaminer la notion de cette priorité. Sur le présentiel on veut un chiffre autre que le chiffre global de 20 %

Recensement des malades et demande de moyens (portable) .

Réponse de Gerard Darmanin

Remercie les OS pour le travail dans ce contexte très particulier qui va coûter très cher à tous et à l'état en particulier qui doit continuer à payer les fonctionnaires alors que nous risquons d'être attaqué sur les marchés financiers.

Remercie les directeurs pour le suivi des conférences audios.

En réponse à certaines demandes la règle générale n'est pas le confinement

Nous devons aller travailler quand nous le pouvons (télétravail notamment) et si nous ne sommes pas dans la possibilité de travailler , à ce moment là, nous devons rester chez nous.

Il n'y a pas de confinement général en france.



UNION SYNDICALE DES DOUANES FORCE OUVRIÈRE

Sur les douaniers il est évident que la commission d'emploi doit suffire. Vous devez avoir des autorisations permanentes et c'est en cours. Pour la commission d'emploi des instructions seront données au ministère de l'intérieur dès aujourd'hui,

Sur la déclaration des revenus nous allons étendre la période de déclaration.

Sur la question de la fraude les douaniers doivent continuer à travailler contre la fraude.

La question de la Grande Bretagne nous l'entendons le sujet est épineux et nous travaillons pour qu'ils appliquent des protections sanitaires comparables aux nôtres et si cela n'était pas le cas nous fermerons les frontières.

Pour le LCF, elle doit être maintenue dans le cadre des conditions de protection sanitaire prévues par la directrice générale.

La secrétaire générale :

Recensement journalier 390 agents identifiés malade 3,03 % de l'effectif

DGFIP 278, Douane 63, centale 19 SG, Insee 7, DGE 13

En terme de présence 250 870 agents présents au sein du ministère

290 au SG, DGFIP 25 000, Douanes 3526,

27 936 agents du ministère sont en télétravail soit 22,5 %

37,5 % en garde d'enfants, 80 % des agents du ministère sont au domicile.

Le secrétariat général

Sur la question sur la DGAFP il y a bien un plan de continuité

Sur les repas : consigne est donnée par des paniers individuel mais on étudie d'autres pistes

Sur le droit de retrait : La note de la DGAFP est une référence ;

la demande sur les annonces de ce matin de monsieur de Bruno Lemaire au sujet des 1000 euros pour les agents du privé . Il y a une différence de traitement entre les travailleurs du privé et les agents du service public qui ont un maintien du salaire alors que dans le privé perdent 15 % du leur.

Sur les congès une semaine peut être programmée par l'employeur par les textes ont travaillera sur une égalité de traitement avec le secteur privé

Pour les jours de carence : Dans le privé il y a les 3 jours et dans le public il en sera de même concernant le maintien de 1 jour pour les maladies et pas de jour carence pour les confinements.

Pour votre info, la fédération fera surement son compte rendu.